

Intervention de Monsieur le Maire de Gentelles aux habitants de la commune le 10 janvier 2015 à l'espace Maintenon.

Je commencerai par excuser Madame la députée qui m'a encore assurée à 2 reprises (par mail et de vive voix) cette semaine qu'elle serait ici ce soir, mais les événements de ces derniers jours (j'étais à ses côtés il y a 2 heures au rassemblement à Amiens, rassemblement avec beaucoup de monde et beaucoup d'émotion) ont bouleversé son emploi du temps et elle m'a demandé de bien vouloir l'excuser de ne pouvoir passer quelques temps avec vous. Monsieur le Conseiller général m'a indiqué il y a plusieurs jours qu'il était pris par d'autres obligations et vous demande de l'excuser.

Monsieur le Maire de Cachy, Madame, Monsieur, chers amis habitant(e)s de Gentelles.

Ah, quelle année !

Alors, pour les moins observateurs, je vous signale que ce n'est plus la même équipe municipale, ce n'est plus le même Maire que ces 19 dernières années qui vous accueillent dans cet espace Maintenon aux peintures rafraichies (déjà 14 ans que nous y venons). Enfin, pour ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué les changements de personnes, ils le verront bien quand à la fin de mon intervention il n'y aura ni tirade en vers, ni poème ni chanson !

Et oui, fin mars les élections municipales ont amené d'autres personnes pour ce mandat de conseiller municipal, mandat qui est au plus proche des citoyens et dont on dit qu'il est de leurs élus celui que les français préfèrent et auxquels ils font le plus confiance. Nous essaierons de continuer à mériter cette confiance.

Expliquer le mode d'élection municipale à Gentelles à l'extérieur du village n'est pas chose aisée : annoncer qu'il y a 20 listes... de 1 cela surprend. Et pourtant quelle chance nous avons eu, pour la quatrième fois consécutive d'avoir pu procéder ainsi. Le résultat de ce printemps, comme celui des autres années, a donné un groupe varié, représentatif de la population de Gentelles ; des individus qui veulent travailler pour le bien de tous. Dans ce groupe, une majorité forte s'est créée et ceux qui ont voulu se reconnaître dans une opposition peuvent le faire librement mais beaucoup de décisions se prennent à l'unanimité.

Peu de conseillers sortants se représentaient lors de ce mois de mars. A l'issue du premier tour, où il y a eu une très forte participation (+ 80 % des inscrits), nettement au dessus de la moyenne nationale tous été élus et dans les toutes premières places. Ce signe d'une volonté de continuité avec les conseils précédents était fort et c'est ainsi que, comme nous l'avions annoncé, nous avons continué le travail entrepris par Christian et ses 3 conseils précédents. Mais, lors de ce vote, il y a eu aussi des signes évidents de demandes de changements. C'est un conseil rajeuni, un peu plus de 45 ans de moyenne d'âge, mais aussi féminisé (6 élues) qui est sorti des urnes ; un conseil de 15 membres au lieu de 11 auparavant, la commune ayant dépassé les 500 habitants (569 officiellement selon les derniers chiffres de l'INSEE, nombre certainement déjà dépassé), ce qui fait que Gentelles est certes un petit village mais il y en a beaucoup de plus petits. Nous sommes dans le premier tiers, en nombre d'habitants, des 782 communes de la Somme.

Je pense que vous connaissez vos élus mais, pour les plus récents habitants de la commune, je vais présenter en quelques instants mes trois adjoints. Cette présentation mettra en évidence les axes majeurs que nous donnons à ce mandat.

D'abord, le premier axe, c'est l'accent mis sur la jeunesse. C'est ainsi que j'ai souhaité garder, avec l'accord de la majorité du conseil, la présidence du Syndicat Intercommunal SCOLAIRE de Cachy et Gentelles (le SISCO) que j'exerçais depuis 13 ans. Avec le Maire de Cachy et son conseil, nous ne ménageons pas nos efforts pour faire vivre nos écoles et nous savons que les enfants de notre regroupement qui arrivent au collège, pour la plupart d'entre eux à celui de Villers-Bretonneux, se révèlent des collégiens adaptés aux nouvelles exigences qui leur sont demandées. La qualité des professeurs des écoles (bref les maîtresses) y est pour beaucoup mais il est sûr que les conditions matérielles et les possibilités d'éveil qui leurs sont offertes ici (voyages, classes découvertes, venues de troupes théâtrales...) participent grandement à leur réussite future. Ceci est possible aussi grâce aux participations très actives de l'association locale des parents d'élèves. Evidemment, cet engagement a un coût pour la commune. Je reprendrai un calcul que Christian avait déjà donné il y a quelques années et que j'ai actualisé. Chaque enfant scolarisé au sein du SISCO coûte 1 100 € par an à la commune. Nous pensons qu'il n'y a pas de dépenses plus utiles que celles-ci... mais nous restons très vigilants à bien les maîtriser. La réforme dite des 4 jours ½, avec son ajout des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et sa conséquence dans notre organisation de l'ouverture de l'ALSH (la garderie) le mercredi a grandement augmenté les dépenses. Je sais que certains ne sont pas satisfaits de ce qui se passe durant ces mardi après-midi de TAP ; nous avons fait un premier bilan dont les parents ont été destinataires. Nous avons des projets d'évolution, laissez nous encore un peu de temps pour faire encore mieux... Et rien ne vous empêche, bien au contraire de proposer bénévolement des activités pour nos enfants. Une autre raison de ces coûts élevés est la volonté des précédentes municipalités de titulariser les personnes employées et non de les changer au grès de contrats aidés. Nous assumons ces choix.

Une première pour Gentelles, une femme, Cécile Dumeige, est adjointe au maire et c'est la première adjointe. Ses fonctions : l'animation, les fêtes... et vous avez déjà pu remarquer sa grande activité : les occasions anciennes de se rencontrer (la chasse aux œufs, la rèderie (même si cette année il a beaucoup plu), les repas dansants, le cochon grillé de la fête... ont été gardés ; d'autres se sont ajoutés : des marches autour de Gentelles tous les 3 mois (une trentaine de participants à chaque fois), la fête de la musique où nous avons eu le plaisir de recevoir une chorale militante en plus des prestations des musiciens de Gentelles, la diffusion des match de l'équipe de France de football sur grand écran, les rencontres inter générationnelles entre les enfants des écoles et les aînés du village,

l'organisation d'un réveillon il y a quelques jours où les gentellois(es) étaient très nombreux... L'accueil que vous réservez à toutes nos propositions, c'est souvent plus que plein, nous ravissent et nous encouragent. (En passant, réservez votre après midi du 25/01 où nous accueillons la troupe Lyricopresto). Le choix de confier ces attributions à la première adjointe, (déléguée aussi au SISCO) illustre le second axe de cette municipalité : faire vivre Gentelles qui est village rural, où il se passe des choses et non un village dortoir. Merci Cécile.

Les attributions du second adjoint vont dans ce même sens : développer les services aux habitants. Nicolas Delattainant est celui qui encadre les personnels de la commune et les entreprises qui y exécutent des travaux... Vous avez pu remarquer combien il est présent au quotidien dans le village. *Entre nous, parfois on lui cache nos idées.... Si on lui dit, le lendemain on a un devis sur le bureau !* Dans les réflexions entreprises depuis le mois d'avril et que Nicolas met en musique, citons ici notre volonté de sécuriser les déplacements dans le village ; nous avons su faire évoluer des propositions en fonction de vos remarques mais la sécurité routière reste une volonté. Merci Nicolas pour toute ton activité.

Le troisième adjoint, Bruno Cailleux, vous le voyez peut-être moins au quotidien, mais je peux vous assurer qu'il travaille aussi beaucoup ; l'urbanisme local n'a plus de secret pour lui. Trésorier du comité des fêtes et du CCAS c'est beaucoup de temps qu'il y passe. animateur de plusieurs commissions locales vous pouvez lire dans les comptes rendus distribués qu'il y est très actif et le fleurissement du village est, par exemple, une conséquence visible de cette activité. Merci Bruno.

Je voudrai ici remercier aussi plusieurs candidats non élus en mars à qui j'ai proposé de rejoindre le CCAS et qui y ont répondu favorablement et y sont actifs ; ceci prouve bien l'esprit de ceux qui se sont présentés aux suffrages il y a quelques mois. (Il y a aussi une personne non candidate qui y présente au CCAS, elle aussi active, je ne voudrai pas l'oublier). De même pour le comité des fêtes où plusieurs personnes non élus sont présentes et actives ; merci à toutes et tous.

Je veux remercier ici le personnel communal « les Dominiques » (Dekandelaere et Bailly), Laurie Mette depuis quelques semaines et en particulier notre secrétaire de la mairie, Delphine, que je côtoie au quotidien et qui m'a bien épaulé dans ces premiers mois de mandat. Merci à vous de votre engagement pour le village.

Je ne voudrai pas avoir l'air de penser que l'année 2014 a commencé à Gentelles en avril. Christian et son équipe ont travaillé jusqu'au bout et les réalisations inaugurées cette année (le local dédié aux enfants du périscolaire inauguré en présence du Président du conseil général en septembre) le prouve. D'autres décisions prendront forme dans les mois et années à venir (je pense par exemple au plan d'alignement du chemin du tour de ville qui dans quelques années facilitera grandement la circulation dans cette partie de la commune). Une des premières décisions de ce conseil municipal a d'ailleurs été de ne pas augmenter les impôts locaux, preuve supplémentaire que nous pensons que la commune était bien gérée. Ces impôts locaux augmenteront tout de même comme chaque année par l'augmentation des bases, mais ceci n'est pas de notre fait. Il y a eu aussi une rectification d'une erreur datant de 1975 qui fait que nous ne bénéficierons plus d'un petit excès d'abattement dorénavant.

Des projets, vous avez pu lire dans les comptes rendu distribués dans toutes les boites aux lettres mensuellement, nous en avons beaucoup. Ils se feront, mais certainement pas aussi vite que vous comme nous le souhaitons. Le budget communal n'est pas élastique, les subventions de l'Etat, cela est assez dit dans les médias, diminuent et celles de la région ou du département ne sont pas des plus faciles à obtenir. C'est notre travail au quotidien de les rechercher.

2015 verra deux élections se dérouler. En mars les départementales (et non plus les cantonales). Vous le savez le canton auquel nous appartenons (le canton de Boves) n'existera plus. La commune de Gentelles sera rattachée à un ensemble où il y aura 2 anciens cantons de l'est d'Amiens, les communes de Longueau et de Villers-Bretonneux et 4 autres « petites » communes ». Pour tout ceci il y aura 2 élus départementaux, 1 homme et 1 femme. Si l'on ne peut que se réjouir de la mise en place de cette parité, on peut aussi s'interroger sur le devenir des relations privilégiées que nous avons avec l' élu départemental (le conseiller général) ? Nous verrons bien.

Ensuite, théoriquement, auront lieu en décembre, les élections régionales, pour la grande région du Nord-Pas-de-Calais-Picardie (la ch'ticardie ?). Là encore, on peut constater que l'on s'éloigne des centres de décisions, attendons de voir. Ceci montre que les élus de proximité que nous sommes devraient prendre une place encore plus prégnante qu'auparavant auprès de vous et que l'importance de la communauté de communes, où nous siégeons assidument Cécile et moi, pour la réalisation de nos projets communaux devrait augmenter.

J'espère avoir réussi à esquisser la feuille de route de votre conseil municipal pour les années à venir, vous avoir montré notre volonté d'être à votre service pour faire que vivre à Gentelles soit agréable.

J'avais commencé mon intervention en vous montrant l'importance que nous accordons à la jeunesse du village, je voudrai terminer sur le même thème. 2015 verra la tenue à Paris en fin d'année de la conférence climatique. Nul doute que si nous voulons laisser une Terre vivable aux jeunes générations, il nous faudra prendre en compte la nécessaire transition énergétique annoncée. A Gentelles, nous essaierons d'agir dans ce sens.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom une bonne et heureuse année 2015... mais si j'ai annoncé en introduction qu'à la fin de cette intervention il n'y aurait pas de poème ou chanson en conclusion, j'ai souhaité ajouter après les événements de ce mercredi qui nous ont tous beaucoup émus un dernier point : je vous présente une arme redoutable, qui est et doit rester une arme plus forte que les armes à feu... un stylo. Les journalistes – caricaturistes qui en usent peuvent y laisser la vie. Sachons nous en souvenir.